



Déclaration préalable du CSA de la DIR CENTRE du mercredi 4 octobre 2023

Les représentants du personnel de la DIR Centre-Est, réunis ce jour en Comité Social d'Administration, demandent solennellement aux Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, et au ministère de la Transition Écologique de renoncer aux expérimentations dans le cadre du volet routier de la loi 3DS.

En effet, au vu de ce camouflet politique, bons nombres de collectivités ont jeté l'éponge et n'ont pas souhaité poursuivre dans ce projet de loi depuis son adoption en 2022.

De plus, les premières conventions « cadre » que l'État va proposer aux régions sont complètement creuses et ne donnent aucunes garanties dans le temps sur les financements et les niveaux de services des structures qui seront en gestion, ainsi que la cohérence d'itinéraire routier au détriment, en premier lieu, des agents, mais aussi des usagers et des contribuables.

Madame la Directrice nous vous demandons de porter notre message pour mettre fin au dépeçage de nos services publics, tant sur le volet Transport que sur ceux de la Santé ou de l'Éducation.

Les représentants du personnel de la DIR Centre-Est